

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Kamasol® Presal SP

Version: 1.6

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 22.01.2018

Date de révision:

07.04.2023

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Kamasol® Presal SP

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
120, rue Jean Jaurès
F-92300 Levallois Perret cedex

Téléphone : +33 (0)1 41 05 49 44

Téléfax : -

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - 24h
Téléphone: +49 (0) 6132 - 84463

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Kamasol® Presal SP

Version: 1.6
Date de dernière parution: 23.12.2022
Date de la première version publiée: 22.01.2018

Date de révision:
07.04.2023

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Oxyde de triméthylamine	1184-78-7 214-675-6	Acute Tox. 4; H302	>= 10 - <= 30

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Si les irritations persistent, consulter un médecin.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin au besoin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver avec de l'eau et du savon.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.
Enlever les lentilles de contact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Kamasol® Presal SP

Version: 1.6

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 22.01.2018

Date de révision:

07.04.2023

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche
Mousse
Brouillard d'eau
Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.
monoxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone (CO₂)
Oxydes d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Produit dans la canalisation arriver on ne pas pouvoir.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).
La disposition doit être faite selon des règlements officiels.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Kamasol® Presal SP

Version: 1.6

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 22.01.2018

Date de révision:

07.04.2023

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- | | |
|---|--|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Veiller à la bonne aération des locaux.
Porter un équipement de protection individuel.
Conserver à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chaudes.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. |
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : Défense de fumer. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Utiliser des outils traités antistatiques. Éviter le choc et le frottement. |
| Mesures d'hygiène | : Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation. |

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- | | |
|--|--|
| Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs | : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des agents oxydants. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Protéger de l'humidité (le produit est hygroscopique, possibilité de prise en masse ou désagrégation). |
| Information supplémentaire sur les conditions de stockage | : Le produit est hygroscopique. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. |
| Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) | : 13, Substances solides non combustibles |

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- | | |
|--------------------------------|-----------------|
| Utilisation(s) particulière(s) | : Non pertinent |
|--------------------------------|-----------------|

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Donnée non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Kamasol® Presal SP



Version: 1.6
Date de dernière parution: 23.12.2022
Date de la première version publiée: 22.01.2018

Date de révision:
07.04.2023

Protection des yeux : Lunettes

Protection des mains

Remarques : Gants de protection

Protection de la peau et du corps : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection respiratoire : Msque jetable filtres FFP2 (EN149).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Produit dans la canalisation arriver on ne pas pouvoir.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : cristallin(e)

Couleur : blanc à jaune clair

Odeur : Donnée non disponible

pH : 7,5

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Caractéristiques des particules

Répartition granulométrique : D50 = 450 µm
D50 Plage de tolérances = 360 µm - 540 µm
technique de mesure: analyse par tamisage

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Kamasol® Presal SP

Version: 1.6
Date de dernière parution: 23.12.2022
Date de la première version publiée: 22.01.2018

Date de révision:
07.04.2023

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Quand il est utilisé des réactions dangereuses ne sont pas attendus.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.
Éviter l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts
Acides forts et bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone
Oxydes d'azote (NO_x)

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Donnée non disponible:

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible:

Toxicité aiguë par voie cutanée : Donnée non disponible:

Composants:

Oxyde de triméthylamine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: 972 mg/kg
Remarques: Méthode de calcul

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Kamasol® Presal SP

Version: 1.6

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 22.01.2018

Date de révision:

07.04.2023

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Résultat: Irritation de la peau

Composants:

Oxyde de triméthylamine:

Evaluation: Pas d'irritation de la peau

Méthode: OCDE ligne directrice 431

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Résultat: Irritation sévère des yeux

Composants:

Oxyde de triméthylamine:

Evaluation: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 437

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

Oxyde de triméthylamine:

Evaluation: non sensibilisant

Cancérogénicité

Produit:

Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité

:

Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Kamasol® Presal SP

Version: 1.6

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 22.01.2018

Date de révision:

07.04.2023

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Donnée non disponible

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Remarques: Non applicable

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Vérifier la réutilisation en agriculture.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Kamasol® Presal SP

Version: 1.6

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 22.01.2018

Date de révision:

07.04.2023

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non pertinent

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Kamasol® Presal SP

Version: 1.6

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 22.01.2018

Date de révision:

07.04.2023

général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accéléérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR